

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 15 septembre 2022

Monsieur le Président,

Vous nous avez convié à ce premier Comité technique local dont vous assurez la présidence. Nous espérons que les échanges seront fructueux, dans le sens du dialogue social, de la communication pour le bien des agents et du service public.

Le DG se plaint qu'elle n'est plus attractive, qu'il n'y a pas assez de candidats pour pourvoir tous les emplois au concours.

Postes vacants, suppressions de services entiers, transferts ou suppressions de missions, gel des rémunérations, recours à la contractualisation, les gens ne s'y trompent pas et voient bien arriver dans la Fonction Publique la flexibilité et la précarité qu'ils pourraient être tentés de fuir dans le Privé.

Allez encore quelques efforts et vous aurez réussi à vider le statut de fonctionnaire de tout ce qui en faisait l'attrait il y a quelques années.

Apparemment, vous êtes un peu court sur les idées fabuleuses qui pourraient accélérer le mouvement de destruction puisque la DGFIP nous fait du réchauffé avec le fameux remue-ménages.

Il y a quelques années, une telle opération avait été montée par le DG de l'époque. Le contenu et l'objectif poursuivis étant les mêmes, nous persistons nous aussi dans notre analyse.

Tout est déjà dit et redit mais nos dirigeants n'en retiennent rien. Et il faudrait croire que cette fois-ci ce sera différent? Si les agents le lui demandent, le directeur général mettra-t-il fin à son démantèlement mortifère de la DGFIP ?

- Avec l'arrêt des suppressions d'emplois?
- Demandra-t-il l'abrogation de la loi de la Transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019? et le seul recrutement d'agents sous statut ?
- Envisagera-t-il de ne plus confier la mission foncière à Google ? A l'IGN ?
- De supprimer le recouvrement chez les débiteurs de tabac?
- De rétablir de véritables services au public avec des agentes et des agents DGFIP qualifiés plutôt que de multiplier les EFS?
- Reprendra-t-il à son compte les demandes de moyens juridiques, informatiques et humains pour le contrôle fiscal? L'abandon de la loi ESSOC ?
- Acceptera-t-il la revalorisation substantielle de toutes les carrières et l'augmentation du nombre de promotions?
- Annoncera-t-il une véritable politique de santé et sécurité avec des recrutements à la clé pour prendre en compte la souffrance au travail ?

Bien sûr que non !!!

Qu'elle est belle cette arnaque qui consiste à consulter les agents pour finalement ne pas tenir compte de leurs propositions !!!!

Dernière pirouette, en écrivant «cette démarche participative dépend de votre implication», comme ça, si la consultation échoue, les coupables seront vite trouvés !!!!

Mais à la DRFIP Martinique, les collègues ne s'y sont pas trompés, l'artifice était trop grossier et leur participation fut quasi inexistence, puisque vous indiquez sur Ulysse que seuls trois agents ont répondu dont 2 tracts en provenance d'organisations syndicales (de Solidaires à n'en point douter!).

Pour Solidaires Finances Publiques, il est temps d'agir collectivement pour une DGFIP reconnue, renforcée, réhumanisée, au service de l'intérêt général et de la justice fiscale, sociale et environnementale.

Aussi, Solidaires Finances Publiques revendique :

- l'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois ;
- l'arrêt immédiat du recrutement de contractuels ;
- le comblement immédiat de toutes les vacances d'emplois budgétés par des fonctionnaires recrutés par voie de concours ;
- la remise en état du réseau DGFIP avec un service de plein exercice doté d'agents DGFIP titulaires en nombre suffisant et suffisamment formés pour un véritable service public de proximité;
- la réouverture des guichets de réception du public avec des agents professionnalisés et formés en nombre suffisant ;
- La reconnaissance de la technicité des agents de la DGFIP par une augmentation substantielle de l'IMT, sans oublier au préalable un véritable dégel du point d'indice à minima à la hauteur de l'inflation galopante.

De manière synthétique, et pour résumer en 3 mots nos priorités: SENS, RECONNAISSANCE et MOYENS.

Concernant le CTL de ce jour, certains points à l'ordre du jour font écho au rapport d'activité 2021 de la DGFIP publié au mois de juin 2022. Notre syndicat souhaite revenir sur certains points mis en avant dans cette communication administrative.

- Vanter un service public de proximité, *au plus près des usagers*, en mettant en avant les 13000 buralistes qui assurent le recouvrement d'une partie des impôts et des amendes des particuliers, c'est oublier la destruction du réseau de proximité technicien de notre administration (avec plus de 2 800 fermetures de centres des finances publiques). Au-delà d'une provocation inacceptable, c'est surtout masquer la privatisation d'une partie de la mission de recouvrement! Quant à l'augmentation de 35% de présence de l'administration, elle n'est rendue possible que par l'entremise des Établissements France Service, véritable miroir aux alouettes.

A la DRFIP Martinique, la proximité se traduit par un nouveau jour de fermeture au public! Loin d'être dupes, nous savons tous que face aux suppressions massives de personnel, aux nombreux départs à la retraite et à la mise en place de restructurations incessantes, votre décision de fermeture des guichets deux jours par semaine a pour unique objectif, la gestion de la pénurie de personnel.

- Mettre en avant la fulgurante transformation numérique de la Direction générale des Finances Publiques, c'est omettre de dire qu'elle se concrétise par une dématérialisation croissante de la relation usagers, laissant de côté une partie de la population, comme le dénonce, notamment, le rapport du Défenseur des Droits. Elle entraîne une industrialisation des chaînes de travail et une perte de sens pour les agents et les agentes. Quant au développement de l'intelligence artificielle (IA) comme outil d'amélioration de l'exercice des missions, Solidaires Finances Publiques ne partage pas cette vision idyllique. Si l'IA

permet l'exploitation de données et la construction des algorithmes, elle ne doit pas avoir un rôle prépondérant.

- La DGFIP doit effectivement reconnaître l'indéfectible implication de ses agentes et agents. En revanche, doivent être rappelés les 20 000 emplois supprimés à la DGFIP sur la période 2012/2022, dont 7 938 sacrifiés sur les cinq dernières années au nom de l'exemplarité! Il en ressort une hausse considérable des risques psycho-sociaux et des conditions de travail fortement dégradées, et une attente plus que légitime de la valorisation de leur engagement, notamment en termes de carrière et de rémunération.

D'autres points de cet ordre du jour laissent interrogatifs particulièrement le tableau de bord de veille sociale. Au-delà des chiffres exposés, la question n'est pas tant de savoir si les indicateurs sont meilleurs ou moins bons que les années précédentes, mais comment les interpréter? Quelles conséquences en tirons-nous et quelles réponses apporter?

Nous attendons des propositions au cours de ce CTL.

Lors de nos échanges, Solidaires ne manquera pas d'intervenir sur tous les autres points présentés à ce CTL et dont la plupart impactent l'exercice de nos missions de service public de proximité.